

PROTOCOLE SANITAIRE COVID 19

École Primaire Jeu-les-Bois

Il repose sur quatre principes généraux :

- Le maintien si possible de la distanciation physique dans les locaux
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- L'assurance d'un nettoyage des locaux

Les **parents d'élèves jouent un rôle essentiel**. Ils s'engagent, notamment, à **ne pas mettre leurs enfants** à l'école **en cas d'apparition de symptômes** évoquant un Covid-19 chez l'élève ou dans l'entourage de l'élève. Les parents sont notamment invités à **prendre la température de leur enfant chaque jour** avant le départ pour l'école. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne devra pas se rendre à l'école.

Le personnel de l'école devra procéder de la même manière.

Avant la réouverture de l'école, le personnel a été formé aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque.

Le jour de la rentrée, les élèves vont bénéficier d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières et l'hygiène des mains.

1- ACCUEIL

Des adultes : à son arrivée, le personnel se lave immédiatement les mains et met son masque.

Des élèves : entre 8h50 et 8h55 les enfants attendent devant le portail ou devant l'entrée de l'école sans entrer en contact avec les autres en rang accompagnés d'un adulte masqué.

Madame Guillemain accueille ses élèves (PS/MS/GS) à l'entrée de sa classe. Les parents concernés rentrent par le portail arrière de l'école (côté maternelle), les uns derrière les autres, en respectant 1 m. Le gel est obligatoire ainsi que le port du masque. Ils passent leur enfant aux toilettes et leur lavent les mains. Un seul adulte autorisé par enfant ! Madame Verger accueille ses élèves (CP au CM2) à l'entrée de l'école, par la grille de devant.

2- AMÉNAGEMENT DES CLASSES

Les classes sont aérées 15 min avant l'accueil, durant les récréations, la pause déjeuner et le soir après la classe. A l'école, entre les élèves d'une même classe aucune règle de distanciation ne s'impose que ce soit dans les espaces clos (salle de classe, couloirs, toilettes, réfectoire, etc.) ou dans les espaces extérieurs. En revanche, la distanciation physique doit être privilégiée entre les élèves de classes différentes.

3- ACTIVITÉS, SPORTIVES ET CULTURELLES

Les jeux et le matériel collectifs (ballons...) sont autorisés à l'intérieur d'un groupe classe. Tous les objets partagés (jouets, crayons, jeux de manipulation, de construction...) sont autorisés au sein d'une même classe.

4- RÉCRÉATIONS

Une séparation est mise en place : une cour pour les élèves de la classe maternelle et une cour pour ceux de la classe élémentaire.

Les jeux dans la cour sont autorisés.

Chaque enfant peut apporter une bouteille d'eau ou une gourde marquée à son nom.

5- NETTOYAGE DES LOCAUX

Le nettoyage des sols et des tables a lieu de façon habituelle une fois par jour. Les zones fréquemment touchées sont nettoyées et désinfectées une fois par jour (toilettes, robinets, lavabos, chasses d'eau, poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, claviers, écrans, souris, matériel...).

6- SANITAIRES, VESTIAIRES et DORTOIR

La fenêtre est ouverte à l'arrivée des enfants. Les enfants se lavent les mains après le passage aux toilettes. Le lavage des mains aux lavabos peut se réaliser sans mesure de distance physique entre les élèves d'une même classe. Les lits sont espacés dans le respect de la distanciation physique.

7- RESTAURATION

Les enfants déjeunant au restaurant scolaire seront pris en charge dans les classes. Avant leur départ ils vont aux toilettes se laver les mains.

8- SORTIE DE MIDI et RETOUR APRÈS-MIDI

Les élèves de madame Guillemain sont remis au portail arrière et ceux de madame Verger au portail avant de l'école à 12h. Il en va de même pour le retour à partir de 13h20.

Les élèves se laveront les mains en entrant dans les locaux.

9- SORTIE DU SOIR

A 16h30, Mesdames Guillemain et Verger organisent la sortie de leur classe aux portails respectifs, comme à l'arrivée du matin.

Les enfants restant à la garderie sont directement remis au personnel de l'accueil périscolaire.

10- PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS SUSPECT

En cas de survenue d'un symptôme évocateur : toux, éternuement, essoufflement, mal de gorge, fatigue, troubles digestifs, sensation de fièvre...l'enfant est immédiatement isolé avec un masque pédiatrique et les parents appelés. Ils devront éviter les contacts et s'assurer, en lien avec le médecin traitant, de la réalisation d'un test de dépistage de leur enfant dans un centre prévu à cet effet. Idem pour un adulte présentant des symptômes. L'inspection sera informée. En cas de test positif La municipalité et les services académiques seront informés par la directrice. Les services académiques définissent, en lien avec les autorités sanitaires, les modalités de dépistage des autres élèves et du personnel. Une information du personnel et des parents des élèves ayant pu entrer en contact avec l'enfant malade aura lieu. Un protocole de nettoyage et de désinfection des locaux sera mis en place.